



Envoyé en préfecture le 17/10/2018

Reçu en préfecture le 18/10/2018

Affiché le

ID : 044-254401243-20180921-2018\_25-DE

**Comité Syndical de l'EPTB Vilaine  
du  
Vendredi 21 septembre 2018 à 9h15  
à l'usine d'eau potable Interdépartementale de Vilaine Atlantique**

**EXTRAIT DE DÉLIBÉRATION**

Le Comité Syndical légalement convoqué, s'est réuni le **vendredi 21 septembre 2018 à 9h15** à l'usine d'eau potable à Férel, sous la Présidence de Madame Solène MICHENOT.

**ÉTAIENT PRÉSENTS**

**Collège EPCI :**

Madame Laurence BESSERVE, Rennes Métropole  
Monsieur René DANILET, Questembert Communauté  
Madame Aude DE LA VERGNE, Vitré Communauté  
Monsieur Patrick DERVAL, Bretagne Porte de Loire Communauté  
Monsieur Gérard DRENO, Communauté de Communes de la Région de Blain  
Monsieur Guy DROUGARD, De l'Oust à Brocéliande Communauté  
Madame Valérie FAUCHEUX, Rennes Métropole  
Monsieur Pascal HERVÉ, Rennes Métropole  
Monsieur Jean-Marie LABESSE, Arc Sud Bretagne  
Monsieur Patrick LE DIFFON, Ploërmel Communauté  
Monsieur André LEMAITRE, Châteaubriant Derval Communauté  
Monsieur Yvon MAHÉ, Redon Agglomération  
Monsieur Jean-François MARY, Redon Agglomération  
Monsieur Joseph MÉNARD, Pays de Châteaugiron Communauté  
Monsieur David MOIZAN, Brocéliande Communauté  
Monsieur Bernard PIEDVACHE, Saint-Méen Montauban  
Monsieur Pascal PINAULT, Rennes Métropole  
Monsieur André PIQUET, De l'Oust à Brocéliande Communauté  
Madame Jocelyne POULIN, Communauté de Communes de la Région de Nozay  
Monsieur Michel POUPART, Châteaubriant Derval Communauté  
Monsieur Thierry RESTIF, Communauté de Communes au Pays de la Roche aux Fées  
Monsieur Jean RONSIN, Montfort Communauté  
Monsieur Thierry TRAVERS, Vitré Communauté

**Collège Eau Potable :**

Monsieur Jean-Pierre BRANCHEREAU, CAP Atlantique  
Monsieur Bernard DELHAYE, Syndicat d'Eau du Morbihan  
Monsieur Bernard LE GUEN, CAP Atlantique  
Monsieur Philippe LETOURNEL, Syndicat Mixte Ouest 35  
Monsieur Guy RIVAL, Syndicat d'Eau du Morbihan  
Monsieur Joël SIELLER, Syndicat Mixte Ouest 35

**Collège Départements :**

Monsieur Alain GUIHARD, Département du Morbihan  
Madame Marie-Odile JARLIGANT, Département du Morbihan  
Monsieur Bernard LEBEAU, Département de Loire-Atlantique  
Madame Solène MICHENOT, Département d'Ille et Vilaine

**Pouvoirs :**

Stéphane DESJARDINS, Liffré-Cormier Communauté, donne pouvoir à Joseph Ménard  
Guy LE GAL, CAP Atlantique, donne pouvoir à J-P Branchereau  
Alain RIMASSON, Vallons de Haute Bretagne Communauté, donne pouvoir à David Moizan

**Assistaient également à la séance :**

Monsieur Bernard AUDRAN, suppléant Arc Sud Bretagne  
Madame Marie-Odile COLINEAUX, suppléante Questembert Communauté  
Monsieur Didier PECOT, Communauté de Communes de Pontchâteau St- Gildas des Bois  
Monsieur Bernard AUDRIC, CARENE Saint-Nazaire Agglomération  
Monsieur Didier COULOMBEL, Payeur Départemental  
Monsieur Michel DELMODER, Président de la CLE du SAGE Vilaine  
Madame Karine FLEURY, Rennes Métropole  
Madame Sylvie FUSELIER, Redon Agglomération  
Madame Sophie GRIBIUS, Rennes Métropole  
Monsieur Xavier GUILLOTON, Syndicat Mixte Ouest 35  
Madame Françoise JÉHANNO, Syndicat d'Eau du Morbihan  
Monsieur Hubert CATROUX, Agence de l'Eau Loire Bretagne  
Monsieur Romain CHAUVIERE, Département du Morbihan  
Maître Marion CARIOU, Huissier de Justice  
Monsieur Jean-Luc JÉGOU, Directeur de l'EPTB Vilaine  
Monsieur Jean Pierre ARRONDEAU, Directeur Adjoint de l'EPTB Vilaine  
Madame Myriam MARTINS, Assistante de Direction en charge de la Vie Institutionnelle et de la Communication de l'EPTB Vilaine  
Madame Claire-Lise PERRONNEAU, Assistante du Directeur adjoint/Secrétaire de la CLE du SAGE Vilaine et du Pôle Milieu Naturel et Animation de bassin de l'EPTB Vilaine

**Membres invités :**

Michel DEMOLDER, Président de la CLE du SAGE Vilaine  
Hubert CATROUX, Agence de l'Eau Loire Bretagne

**Absents excusés :**

Monsieur Guy LEGAL, CAP Atlantique  
Monsieur Thierry EVENO, Vannes Agglomération  
Monsieur Alain RIMASSON, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
Monsieur Roger MORAZIN, Vallons de Haute Bretagne Communauté  
Monsieur Marc HERVÉ, Département d'Ille et Vilaine  
Madame Françoise HAMÉON, Département de Loire-Atlantique

Constatant que les conditions statutaires nécessaires à la validité des délibérations sont réunies, la Présidente ouvre la séance et procède à l'examen de l'ensemble des questions inscrites à l'ordre du jour.

## II – APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Les nouveaux statuts permettant l'élargissement des membres du Syndicat Mixte EPTB Vilaine ont été approuvés le 24 octobre 2017 et servent de base à l'adhésion en cours des nouveaux membres. Ils ont été repris intégralement dans l'arrêté préfectoral du 13 septembre 2018

Ces nouveaux statuts font appel, comme c'est la règle, à un règlement intérieur qui fixe des points pratiques d'organisation et de conduite des affaires du Syndicat mixte.

Un projet de règlement intérieur avait été approuvé lors de la réunion du Comité Syndical du 28 juin pour que ce règlement puisse être débattu (et le cas échéant adopté) lors de la séance d'installation du nouveau Comité Syndical. Il a été diffusé à tous les futurs membres pour recueillir leurs avis et modifications.

Le projet de règlement intérieur en annexe a été adopté avec toutes les modifications proposées à l'exception de la mise en place d'une Commission d'Appel d'Offres spécifique aux sujets concernés par la compétence eau potable.

Il est retenu une CAO unique pour traiter la commande publique de l'EPTB.

**Après en avoir débattu, le Comité Syndical adopte, à l'unanimité, le règlement intérieur.**

Pour extrait conforme,

La Présidente de l'EPTB Vilaine

Solène MICHENOT